

CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3



Version: 1 Date d´établissement: 07/09/2012 Date d'impression: 07/09/2012

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L´ENTREPRISE

1.1 IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES ET DÉCONSEILLÉES: [X] Industriel [_] Professionel [_] Consume
Utilisations prévues (principales functions téchniques):
Produit de maintenance et nettoyage d'utilisation générale.
Utilisations déconseillées:
Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précedemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.

1.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:
DETERGENTES IBERJAS, S.L.
c/ Joanot Martorell 77 - E-08203 Sabadell (Barelona)
Téléphone: +34 93 7104246 - Fax: +34 93 7205309
Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
e-mail: info@detergentesibericos.com

1.4 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE: (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DU MÉLANGE:
Classification selon la Directive 1999/45/CE~2006/8/CE (DPD):
Xi:R36

2.2 ÉLÉMENTS D´ÉTIQUETAGE: Xi

Le produit est étiqueté comme IRRITANT en accord avec la Directive 67/548/CEE~2009/2/CE et 1999/45/CE~2006/8/CE

Phrases R:

R36	Irritant pour les yeux.

Phrases S:

S2	Conserver hors de la portée des enfants.
S24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indications additionelles:

P153	Ne pas ingérer.

Composants dangereux:
Aucun en pourcentage égal ou supérieur à la limite pour le nom.

2.3 AUTRES DANGERS:
Non applicable.





SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 SUBSTANCES:
Non applicable.

3.2 MÉLANGES:
Ce produit est une mélange.
Description chimique:
Mélange de produits chimiques en milieu aqueux.
Composants dangereux:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption et présentent un danger pour la santé et/ou pour l'environnement, et/ou avec une valeur limite d'exposition communautaire sur les lieux du travail:

2,5 < 10 % Carbonate de sodium
CAS: 497-19-8 , EC: 207-838-8 REACH: 01-2119485498-19 Indice nr. 011-005-00-2
DSD: Xi:R36 < ATP12
CLP: Eye Irrit. 2:H319 < REACH / CLP00

2,5 < 10 % mono-C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium
CAS: 90194-45-9 , EC: 290-656-6 Autoclassifiée
DSD: Xn:R22 | Xi:R38-R41
CLP: Non disponible.

< 1 % Alcool en C12-C15 éthoxylé(7)
CAS: 68131-39-5 , EC: 500-195-7 Autoclassifiée
DSD: Xn:R22 | Xi:R36/38 | N:R50
CLP: Non disponible.

< 0,015 % (R)-p-mentha-1,8-diène
CAS: 5989-27-5 , EC: 227-813-5 Indice nr. 601-029-00-7
DSD: R10 | Xi:R38 | R43* | N:R50-53 < ATP24
CLP: Flam. Liq. 3:H226 | Skin Irrit. 2:H315 | Skin Sens. 1:H317 | Aquatic Acute 1:H400 | Aquatic Chronic 1:H410 < CLP00

*Fragance allergénique, d'après la Directive 2003/15/CE.
Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune
Substances SVHC candidates à inclure dans l'Annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune



CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3



SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1
4.2 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS ET PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:



En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient.

Route d´exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
Inhalation:	Habituellement il ne produit pas de symptômes.	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
Peau:	Le contact avec la peau peut produire une légère rougeur.	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau.
Yeux:	Le contact avec les yeux cause rougeur et douleur.	Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Ingestion:	Par ingestion, peut causer des irritations dans la bouche, gorge et oesophage.	En cas d'ingestion, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.

4.3 INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:
Les dommages des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de dimethicone (antimousse).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION:
En cas d'incendie dans l'alentour, touts les agents extincteurs son permis.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:
Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS:
- Équipements de protection particuliers: Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.
- Autres recommandations: Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D´URGENCE:
Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs.

6.2 PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:
Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

6.3 MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE:
Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants (des sciures, terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Garder les restes dans un conteneur fermé.

6.4 RÉFÉRENCE À D´AUTRES SECTIONS:
Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.





SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATGION SANS DANGER:
Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.
Recommandations générales:
Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:
Non applicable.
Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:
Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:
Il n'est pas consideré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.

7.2 CONDITIONS D´UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D´ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:
Interdire la zone aux personnes non autorisées. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.

Classe de magasin	:	D'après les dispositions en vigueur.
Temps de stockage	:	12. mois
Températures	:	min: 5. ºC, max: 40. ºC

Matières incompatibles:
Conserver à l'écart de agents oxydants, acides.
Type d'emballage:
Selon réglementations en vigueur.
Quantités limites (Seveso III): Directive 96/82/CE~2003/105/CE:
Non applicable.

7.3 UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES:
Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3



SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Limites d'exposition professionnelle (VLE) INRS 2007 - ED 984:
Non disponible.

Valeurs limites biologiques:
Non disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour les travailleurs:
Non disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC):
Non disponible

8.2 CONTROLES DE EXPOSICIÓN:

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Directive 89/686/CEE~96/58/CE:
Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire:
Éviter l'inhalation de vapeurs.
- Masque: Conseillable.

Protection des yeux et du visage:
Installer des fontaines oculaires d'urgence dans les alentours de la zone d'utilisation.
- Lunettes:
Lunettes de sécurité avec des protections latérales contre éclaboussures de liquides (EN166).
- Écran facial: Non.

Protection des mains et de la peau:
Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.
- Gants:
Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être en accord avec la période d'utilisation prétendue. Il y à plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374. En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nos devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
- Bottes: Non.
- Tablier: Non.
- Combinaison:
Vêtements appropriés de travail qui évitent le contact du produit.

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:
Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.
Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.
Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère. Les émissions provenant de l'equipement de ventilation ou les processus de travail doivent être évaluées pour vérifier la conformité avec les exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'utiliser épurateurs des fumées, filtres ou des modifications dans le design des équipements de process pour réduire les émissions à un niveau acceptable.
COV (installations industrielles): Il faut vérifier si est applicable d'après la Directive 1999/13/CE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains activités et installations:









CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3



SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:

Aspect
- État physique : Liquide visqueux, opaque.
- Couleur : Crème.
- Odeur : Caractéristique, citrique.
- Seuil olfactif : Non disponible

Valeur pH
- pH : 10.8 ± 1. 10 g/l à 20ºC

Changement d´état
- Point de congélation : Non disponible
- Point initial d'ébullition : > 100. ºC à 760 mmHg

Densité
- Poids spécifique : 1.2 ± 0.1 g/cm3 à 20ºC

Stabilité
- Température décomposition : Non applicable

Viscosité:
- Viscosité dynamique : Non disponible

Volatilité:
- Tension de vapeur : 17.5 mmHg à 20ºC
- Tension de vapeur : 12.3 kPa à 50ºC

Solubilité(s)
- Solubilité dans l´eau: : Non applicable
- Solubilité dans les graisses et les huiles: : Non disponible
- Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable

Inflammabilité:
- Point d'éclair : Ininflammable
- Température auto-inflammation : Non applicable

Propriétés explosives:
Non applicable.

Propriétés comburantes:
Non applicable.

9.2 AUTRES INFORMATIONS:
- Chaleur de combustion : 13. Kcal/kg
- Non volatiles : 37.1 % Poids
- COV (livraison) : 0.3 g/l

Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche techniche correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.





SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 RÉACTIVITÉ:
Non disponible.

10.2 STABILITÉ CHIMIQUE:
Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.

10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES:
Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides.

10.4 CONDITIONS À ÉVITER:
- Chaleur: Tenir éloigné des sources de chaleur.
- Lumière: S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- Air: Non applicable.
- Pression: Non applicable.
- Chocs: Non applicable.

10.5 MATIÈRES INCOMPATIBLES:
Conserver à l'écart de agents oxydants, acides.

10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:
Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de soufre.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle de la Directive 1999/45/CE~2006/8/CE.

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES:
Routes d´exposition:
Exposition à court terme: Irritant pour les yeux.
Exposition prolongée ou répétée:

DOSAGES ET CONCENTRATIONS LÉTALS de composants individuels :	DL50 (OECD 401) mg/kg oral	DL50 (OECD 402) mg/kg cutanée	CL50 (OECD 403) mg/m3.4heures inhalation
Carbonate de sodium	4090. Rat	> 2000. Lapin	
mono-C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium	1200. Rat		
(R)-p-mentha-1,8-diène	4400. Rat	> 2000. Lapin	





SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle de la Directive 1999/45/CE~2006/8/CE.

12.1 TOXICITÉ:

de composants individuels :	CL50 (OECD 203) mg/l.96heures	CE50 (OECD 202) mg/l.48heures	CE50 (OECD 201) mg/l.72heures
Carbonate de sodium	320. Poissons	265. Daphnie	
(R)-p-mentha-1,8-diène	0.70 Poissons	0.73 Daphnie	

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:
Biodégradabilité: Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation 648/2004/CE sur les détergents: Biodégradation finale en aérobiose > 60% dans les 28 jours. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournis à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:
Non disponible.

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL:
Non disponible.

12.5 RÉSULTATS DE L'EVALUATION PBT ET MPMB:
Non disponible.

12.6 AUTRES EFFETS NOCIFS:
Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Non disponible.
Potentiel de formation photochimique d'ozone: Non disponible.
Potentiel de réchauffement climatique: Non disponible.
Potentiel de perturbation du système endocrinien: Non disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÈLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: Directive 2008/98/CE:
Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Élimination d'emballages souillés: Directive 94/62/CE~2005/20/CE:
Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:
Décharge officiellement autorisée, en accord avec les règlementacions locales.





SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 NUMÉRO ONU: Non applicable

14.2 NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES: Non applicable

14.3
14.4 CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT ET GROUPE D'EMBALLAGE:

Transport par route (ADR 2011):
Transport par chemin de fer (RID 2011):
Exempt

Transport voie maritime (IMDG 35-10):
Exempt

Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2011):
Exempt

Transport par voies de navigation intérieures (ADN):
Exempt.

14.5 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:
Non applicable.

14.6 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:
Non applicable.

14.7 TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL IBC:
Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D´ENVIRONNEMENT:
· Applicable d'après le Règlement (CE) nr. 648/2004~907/2006 relatif aux détergents. Contient agents de surface anioniques < 5 %, agents de surface non ioniques < 5 %, parfums < 5 %, LIMONENE. Ne pas ingérer.

RESTRICTIONS:
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'Annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Non applicable.
Restrictions d'emploi recommandées:
Non applicable.

AUTRES LÉGISLATIONS:
Non disponible

15.2 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:
Non disponible.



CRÈME À RÉCURER STANDARD C3
Code: EL6579C3



SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1 TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE Á LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:

Phrases de risque en accoed la Directive 67/548/CEE~2001/59/CE (DSD), Annexe III:

R10 Inflammable. R22 Nocif en cas d'ingestion. R36 Irritant pour les yeux. R38 Irritant pour la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50 Très toxique pour les organismes aquatiques. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mentions de danger en accord le Réglement (CE) nº 1272/2008~790/2009 (CLP), Annexe III:

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

· European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis/

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'Annex I du Règlement (UE) nr. 453/2010.

HISTOIRE:	Date d´établisement:
Version: 1	07/09/2012